



**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

**SERVICE INFORMATION-PRESSE/PRESS SERVICE**

31/33 rue de la Fédération  
75015 PARIS  
FRANCE  
Tél. : 40.56.10.93/18.40

**TELECOPIE / FACSIMILE**

DATE : 26 / 10 / 90

A L'ATTENTION DE/ATTENTION : M. BRETAU.

SOCIETE/COMPANY :

N° TELECOPIE/N° FACSIMILE : 43.43.71.60.

DE LA PART DE/FROM :

N° TELECOPIE/N° FACSIMILE : (33.1) 40.56.28.92

NOMBRE DE PAGES (y compris page de garde)/NUMBER OF PAGES (including this page) : 7.

OBSERVATIONS/REMARKS :

SI VOUS NE RECEVEZ PAS LA TOTALITE DES PAGES, VEUILLEZ APPELER  
IF YOU DO NOT RECEIVE ALL THE PAGES, PLEASE CALL :

(33.1) 40.56.10.93 OR 40 56 18 40

## ANCIENS SITES OU INSTALLATIONS CONTENANT DES SUBSTANCES

### RADIOACTIVES (1)

On trouvera dans ce qui suit une liste de sites, d'installations ou d'usines dans lesquelles se trouvent stockées des substances radioactives.

Ces sites appartiennent à différentes catégories :

- installations de stockages de déchets résultant d'activités industrielles ou de R & D ;
- anciennes installations industrielles ou de R & D ;
- installations industrielles ou de R & D en cours de déclassement-démantèlement ;
- autres installations ;

Dans la plupart des cas, ces substances radioactives sont confinées dans des installations anciennes qui ne mettent cependant pas en cause la santé publique; ce qui, en fait, mérite une attention particulière, c'est la compatibilité de ces installations de confinement avec les règles et normes en vigueur, lesquelles ont bien souvent été établies et/ou modifiées après la mise en service de ces installations ( 2 ).

Cette liste, limitée aux activités civiles et qui ne prend en compte ni les sites miniers ni certains sites à l'étranger, est construite de la manière suivante :

- 1 - Les déchets du CEA, hors des Centres du CEA ;
- 2 - Les déchets ou matières radioactives sur des Centres du CEA ;
- 3 - Installations en cours de déclassement-démantèlement ;
- 4 - Autres installations, sites, dépôts non CEA .

Elle résulte d'une réflexion qui a été, en quelque sorte, poussée aux limites. Dès lors, à certains noms évoqués, il n'est pas possible dans l'immédiat d'associer des dossiers solidement constitués.

*(1) Le CEA est responsable de ses installations en tant qu'exploitant nucléaire soumis à la réglementation française concernant ces activités. La présente note ne traite donc pas de sites ou installations des autres exploitants nucléaires français : EDF, Cogema, Eurodif etc...sauf mention in fine de quelques dossiers particuliers.*

*(2) Le CEA a été créé en 1945 et la quasi-totalité des installations citées ont été mises en service il y a plus de 20 ans.*

## 1 - Les déchets du CEA, hors des Centres du CEA

### 1.1 LE BOUCHET

#### a) les dépôts de résidus de minerais

Stériles de minerais d'uranium situés à ITTEVILLE (Essonne) contenant quelques grammes de radium et qui de ce fait exhalent du radon.

Remarques : Ce site ne présente aucun danger pour la santé publique.  
Il fait déjà l'objet d'une campagne de presse.

#### b) les déchets de l'ancienne usine du Bouchet

La reprise dans un dossier complet de toute l'histoire de cette usine n'est pas une opération aisée mais elle est en cours. Le site de l'usine a été restituée à la SNPE avec des restrictions d'usage.

A noter les lieux de dépôts des déchets de l'ancienne usine du Bouchet :

- a) Autoroute A7 (vers LONGJUMEAU)
- b) Décharge régionale de MONTBOUCHER

Pour a) et b) : très faible activité des déchets; autorisation d'évacuation vers ces sites par le SCPRI. Mais possibilité d'exploitation médiatique.

c) Mine du BAUZOT : autorisation de 1971 de la Commission de sûreté des installations atomiques du CEA. Ceci est connu de la presse ( dépêches AFP ).

### 1.2 St AUBIN

Déposante du Centre de SACLAY (Essonne) sur laquelle furent, il y a 20 ans, entreposés des blocs en béton contenant des déchets radioactifs issus des activités de R & D. Ces blocs ont été transférés entre 1972 et 1979 au Centre Manche (site ANDRA). Lors de cet entreposage 243 blocs (sur 2384) furent fissurés par les intempéries et une contamination de la dalle de béton sur laquelle ils reposaient s'ensuivit ; il reste aujourd'hui une contamination résiduelle extrêmement faible.

Remarques : Aucun danger pour la santé publique  
Ce site fait déjà l'objet d'une exploitation médiatique  
Un dossier descriptif est constitué.

### 1.3 ATTILA

Installation située à LA HAGUE et surveillée par COGEMA ; c'est un entreposage, dans une fosse, de déchets provenant d'une installation de R&D (RM2) sur les combustibles au Pu et de fluorures de Pu venant des études de retraitement par voie sèche effectuées au Bâtiment 18 de FONTENAY aux ROSES. Ces déchets doivent être reconditionnés pour le stockage profond.

Remarques : aucun danger pour la santé publique; un dossier très détaillé est disponible.

Les déchets ou matières radioactives à l'intérieur des Centres du CEA1. CADARACHE

**Tranchées** : Entrepôts de déchets à CADARACHE; dépôts hors normes actuelles mais dont la situation réglementaire est correcte et la surveillance assurée par le centre .  
Sujet connu du SCSIN et localement de certaines personnalités politiques avec un risque d'exploitation médiatique. *Une reprise de ce déchets sera entreprise prochainement.*

**Déchets dans Pégase** : entreposage de déchets dans la piscine d'un ancien réacteur de recherche Pégase. Sujet connu du SCSIN qui demande une action.

**Combustibles irradiés dans la piscine de Pégase** : également bien connu du SCSIN.

**Combustibles graphite-gaz dégradés** : Opération de reconditionnement en cours : STAR

**Futur Centre de Stockage** : centre de traitement et d'entreposage de longue durée, des déchets , en vue d'un stockage profond (notamment les sulfates de plomb radifères du BOUCHET, qui sont au Centre Manche). Il faut s'attendre, pour ce centre, à plusieurs enquêtes publiques qui, de ce fait, risquent d'induire des retombées médiatiques.

**CASCAD** : Installation d'entreposage à sec de combustibles irradiés (EL4, CAMEL, ...). Aucun problème sur le plan de la sûreté. La situation est bien connue, notamment de la presse.

2 SACLAY

**Citernes de solvants contaminés** : Il s'en trouve à Saclay mais aussi dans d'autres centres. La surveillance en est assurée régulièrement. De nouveaux moyens de traitement et de conditionnement sont à l'étude.

**Le stockage d'eau lourde tritiée** : une exploitation médiatique locale a déjà eu lieu, en 1989.

**Déchets de "petits producteurs" extérieurs** : à SACLAY ( mais aussi sur le site SOCATRI à VALRHO). Suivi difficile. Améliorations possibles sur le plan de la gestion et du contrôle.

**Déchets de ORIS** : même situation

**Les "cathédrales"** : utilisation de certains blocs contenant des déchets très faiblement actifs pour bâtir des hangars. Sans danger, mais risque d'utilisation médiatique.

### 2.3 FONTENAY AUX ROSES

- o Ancienne "usine Pu" : complètement démantelée et vidée mais avec les règles d'il y a 20 ans. La situation doit être réexaminée au regard des normes d'aujourd'hui.

### 2.4 SITUATIONS COMMUNES A PLUSIEURS CENTRES

- o Déchets de l'enrichissement chimique : après le déclassement de ces installations à GRENOBLE et PIERRELATTE, les déchets ont été évacués. Mais la situation sera réexaminée à la lumière des normes actuelles.
- o Déchets irradiants en fosses à SACLAY, FONTENAY AUX ROSES, GRENOBLE, CADARACHE, MARCOULE. Ces dépôts sont bien surveillés, sans danger et ne présentent a priori pas de risque médiatique, sauf s'il devait y avoir des transports, à l'occasion d'opérations de regroupement.

### 3- Installations en cours de déclassement-démantèlement

L'exécution de ces opérations est rigoureusement surveillée. Elles font toutes l'objet de dossiers détaillés disponibles à l'UDIN ( Unité de déclassement des installations nucléaires ).

- o Les réacteurs G2-G3 à MARCOULE : des articles de presse sont déjà parus à propos de la récupération des ferrailles ou aciers très faiblement radioactifs.
- o La pile MELUSINE à GRENOBLE;
- o Le réacteur RAPSODIE à CADARACHE;
- o L'installation RM2 à FONTENAY AUX ROSES ( Bâtiment 18 )
- o Les Installations de chimie à FONTENAY AUX ROSES;
- o L'installation AT1 A LA HAGUE
- o L'installation ELAN 2B à LA HAGUE ;

#### 4- Autres installations, sites, dépôts non CEA

##### 4.1 Activités très anciennes, scientifiques ou industrielle:

- o Le laboratoire de Pierre et Marie CURIE à ARCUEIL : risque important de médiatisation autour d'un site mal contrôlé;
- o le "chemin du Radium" à GIF SUR YVETTE : laboratoire de production de radium de la Société nouvelle du radium qui a cessé son activité en 1939. Des habitations sont construites sur l'ancien site.
- o Bandol : unité de production de radium exploitée par la Société d'études d'application du radium ( même situation que pour le chemin du radium ).

Remarques pour ces trois sites : état peu satisfaisant car il subsiste une contamination résiduelle un peu élevée. Les deux premiers dossiers ont déjà fait l'objet d'exploitation médiatique dans le passé mais celle-ci ne demande qu'à repartir: " Le Parisien " a déjà fait écho à plusieurs reprises au chemin du radium.

##### 4.2 Produits radioactifs utilisés dans le public

- o Les stimulateurs cardiaques au Pu, gérés par l'Hôpital BROUSSAIS. Situation probablement correcte mais à vérifier.
- o Les déchets d'hôpitaux : la situation générale n'est pas très satisfaisante du fait que le personnel hospitalier n'est toujours correctement sensibilisé aux risques.
- o Les détecteurs de fumées contenant de l'Américium
- o Les paratonnerres contenant du Radium et/ou de l'Américium

Pour ces deux derniers dossiers, la situation est satisfaisante sur le plan de la sûreté , mais présente des risques d'exploitation médiatique.